

Recyclage système d'alarme - Module installation

Construction - Travaux
Electrotechnique - Chauffage

Continue

- Durée
12h/13h
- Tranche d'âge
18 à 25 ans
25 ans et +
- Finalité
Certificat
- Pratique en entreprise / Alternance
Non
- Métier en pénurie / Fonction critique
Non

Alarmer

Le recyclage est destiné à toute personne titulaire d'un certificat d'installation et entretien de systèmes d'alarme et souhaitant garder l'agrément délivré par le Ministère de l'Intérieur.

Formation organisée conformément aux dispositions de l'A.R. du 17/12/1990 – Loi Tobback.

Objectif : Obtention du certificat de recyclage et maintien de l'agrément en tant qu'installateur de systèmes d'alarme. Validité 5 ans.

- **Conditions d'accès**
 - Avoir 18 ans accomplis
 - Fournir un extrait de casier judiciaire vierge récent (moins de 6 mois) de modèle 596-1.
 - Avoir suivi la formation de base : Systèmes d'alarme - Module installation

logo Charleroi

Gilly (FC)

Chaussée de Lodelinsart, 417
6060 Charleroi (Gilly)

[071 28 10 25](tel:071281025)

Accueil :

Du lundi au vendredi : de 8h à 19h

Le samedi : de 8h à 12h

071 42 28 03

fc.charleroi@ifapme.be

Bon à savoir

Les inscriptions se font via le [site de la Formation continue du Centre IFAPME de Charleroi](#).